

Espaces sportifs et minorités : entre rejet et revendication de la normalité sportive

Par Sylvain Ferez

Docteur en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS), Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche à l'UFR STAPS de Guadeloupe et membre du Laboratoire de recherche ACTES à l'Université des Antilles et de la Guyane.

Sébastien Ruffié

Maître de conférence à l'UFR STAPS de Guadeloupe, membre du Laboratoire de recherche ACTES à l'Université des Antilles et de la Guyane.

et Stéphane Héas

Maître de conférence à l'UFR STAPS de Rennes, membre du Laboratoire de recherche LARES à l'Université Rennes II.

L'Olympisme offre une des expressions contemporaines les plus claires et les plus explicites de la prétention à incarner l'Universel. Ses valeurs se veulent ainsi au-dessus de tout enjeu partisan, de toute querelle politique et de toutes barrières géographiques et culturelles. Dans ce cadre, il affirme volontiers sa vocation à rassembler les peuples autour d'un noyau commun d'humanité.

Depuis longtemps déjà, la sociologie critique du sport a démasqué le caractère illusoire de cette prétention à l'universalité. Prétention qui s'appuie sur le mythe d'une réalité anhistorique du sport conduisant à situer son origine au balbutiement de l'humanité. Contre cette mythologie sportive, qui s'élabore autour du projet de rénovation des Jeux Antiques d'Olympie par le Baron Pierre de Coubertin, l'histoire des sports « modernes » s'attache à montrer comment des pratiques élaborées en marge de l'institution scolaire par une catégorie sociale montante au cours de la seconde moitié du 19^{ème} siècle en Angleterre, se sont peu à peu diffusées à l'ensemble de la planète au cours du 20^{ème} siècle.

Ce sont, ainsi, en réalité les valeurs de la bourgeoisie provinciale anglaise et de son époque qu'incarnent la plupart des sports. Ces derniers traduisent l'éthique et les ambitions sociales d'un groupe qui, au bénéfice de la révolution industrielle, parvient à définitivement renverser les anciennes hiérarchies aristocratiques. A les reproduire aussi, puisque l'idéal sportif de « l'amateur », dont l'engagement doit demeurer une pure distraction, gratuite, mêlant les épreuves physiques et culturelles, restera la référence opposée à toute logique de professionnalisation jusqu'au début du 20^{ème} siècle. D'emblée, la prétention à l'universalité associée aux sports s'inscrit donc dans la tentative d'un groupe social spécifique de promouvoir ses valeurs et sa vision du monde aux travers de pratiques emblématiques, en les faisant passer pour universelles.

Avant 1914, le sportif ne saurait être autre chose qu'un homme blanc, occidental, *gentleman* ou colon (hétérosexuel, il va sans dire). Le Baron Pierre de Coubertin est inflexible, adoptant des positions sexistes (à une époque où la volonté d'émancipation des femmes s'expriment dans les grandes capitales européennes au travers des mouvements de Suffragettes et de la mode des garçonnnes), nationalistes, colonialistes et racistes allant bien au-delà de la moyenne de son temps. En fin de vie, ses prises de position antisémites et son franc soutien à l'organisation des Jeux Olympiques de Berlin, ainsi qu'au régime politique allemand de 1936, susciteront d'ailleurs le trouble, y compris dans les instances olympiques (qu'il a alors quitté depuis 1925).

Par-delà la prétention à l'universel, la normalisation...

Le propos n'est toutefois pas ici de faire le procès d'un homme, mais de montrer les contradictions entre un discours universaliste et un discours excluant « l'indigène », « le primitif » (selon les termes de Coubertin), et la femme. Ne parlons pas de l'homosexuel, chez un auteur farouchement hostile aux courants favorables à l'éducation sexuelle (Coubertin considère le sport comme un bon moyen de détourner les enfants de la « perversion » sexuelle et de la « pornographie » que ces courants promeuvent) et à une époque où « l'inversion » est un signe de l'affaiblissement et de la dégénérescence de la race contre lesquels prétend, entre autres, lutter le sport.

Derrière le discours universaliste transparait en fait assez rapidement une perspective normalisatrice qui, dès la naissance des sports, s'inscrit dans la logique de réglementation des pratiques physiques. Cette dernière s'apparente, dans la seconde partie du 19^{ème}, à une vaste entreprise de normalisation des espaces de jeu visant à permettre la confrontation à égalité en vue de la comparaison et de la hiérarchisation des performances et des individus. L'enjeu est de produire les conditions spatiales et temporelles nécessaires à la désignation indiscutable de vainqueurs et de vaincus, et à l'établissement de records. Des espaces où une éthique sociale spécifique pourra à la fois s'éprouver (consacrant leur valeur « éducative ») et être mise en scène. Ces espaces prétendument universels excluent la plus grande part de l'humanité. Déniée, cette dernière revendiquera tout au long du 20^{ème} siècle, par vagues, l'accès à un lieu qui n'a pas été fait pour elle.

Par un curieux renversement, le modèle imposé par une minorité à la majorité (sous couvert d'universalisme) durant toute la première moitié du 20^{ème} siècle va, dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle, être l'objet d'une réappropriation par des « minorités » (personnes en situation de handicap, mouvement LGBT – Lesbien, Gay, Bi et Transsexuel –, minorités culturelles, etc.). Si leurs initiatives seront toujours menées en réaction face à la normalisation spatiale, matérielle et culturelle imposée par le sport, c'est le plus souvent pour s'élever contre l'exclusion qui en résulte et la négation dont elles sont l'objet. Une ambivalence se dessine ainsi entre la dénonciation d'un espace discriminant et la revendication de l'accès à ce dernier.

Le sport comme vecteur de la « cause minoritaire »

Les expressions et appropriations minoritaires du sport oscillent finalement entre, d'une part, la revendication ostentatoire de l'identité minoritaire au sein des grands événements sportifs traditionnels (faisant de ces derniers des lieux de revendication identitaire), et la création d'événements sportifs autonomes et, d'une certaine manière, alternatifs. Les gestes de Smith et Carlos lors des Jeux Olympiques de Mexico en 1968, médaillés d'or et de bronze sur 200 mètres, relève de la première perspective. Les deux coureurs se présentent sur le podium les pieds nus (symbole de pauvreté), tête baissée, levant chacun un poing ganté de noir. Il s'agit pour eux d'attirer l'attention du monde entier sur le sort réservé aux Noirs-américains.

Mais pas seulement, contrairement à la présentation médiatique dont elle a été l'objet. L'action a été minutieusement préparée. La veste de survêtement ouverte de Carlos, outre le défi à l'étiquette sportive qu'elle constitue, entend représenter « les cols bleus », et mettre sous les feux de la rampe la classe laborieuse et silencieuse. A un signe de refus des discriminations raciales s'ajoute donc une manifestation de rejet des inégalités socio-économiques. Smith est membre des *Black Panthers*, et que les deux coureurs sont proches de H. Edwards, jeune sociologue militant ayant appelé les athlètes noirs au boycott des J.O.

La problématique du *Black Power* (Pouvoir Noir) trouve aux Etats-Unis son origine dans les années 1930, avec les premières résistances à un système politique fortement discriminant pour les Noirs. Elle s'inscrit alors dans un combat pour la défense de leur « cause » contre l'impérialisme et le colonialisme. C'est dans la lignée de ce combat que, en 1967, les *Black Panthers* sont conduits à définir la notion de racisme institutionnel. Un an plus tard, Smith et Carlos utilisent le podium des J.O. pour relayer les revendications noires et la lutte pour une égalité civique concrète, et non uniquement formelle. Le premier n'hésite par la suite pas à déclarer : « L'Amérique blanche ne nous reconnaît que comme champions... ».

Leur coup d'éclat a été mûrement réfléchi. L'Australien Norman, second sur le podium, est dans la confiance. En plus de fournir les gants, il porte un écusson appelant à « un projet olympique pour les droits de l'homme ». La réaction de nombreux spectateurs, en particuliers Américains, ne se fait pas attendre. Les sanctions du Comité International Olympique non plus : Smith et Carlos, qui ont respectivement 24 ans et 23 ans, se voient exclus à vie des Jeux Olympiques. Leurs proches aussi subiront les conséquences de leur geste, puisqu'ils seront obligés de renoncer à leurs pratiques en raison de l'hostilité manifestée à leur encontre dans l'environnement sportif universitaire et fédéral. Norman sera pour sa part ostracisé par sa propre fédération, qui refusera systématiquement de le sélectionner pour les compétitions internationales en dépit de ses performances...

Entre participation aux Jeux Olympiques et création de jeux autonomes

Outre la stratégie consistant à utiliser les événements sportifs officiels (et notamment les Jeux Olympiques) comme relais et comme tribune pour porter des revendications, d'autres groupes minoritaires emploient des stratégies fondées sur la proposition d'événements alternatifs ayant une existence autonome. Si Waddell participe à la finale du décathlon des Jeux Olympiques de Mexico en 1968, et vit au plus près les effets du geste de Smith et de Carlos, il n'est pas question pour lui à l'époque de manifester publiquement son homosexualité. Il la taira d'ailleurs tout au long de sa carrière sportive.

Pourtant, treize ans plus tard, c'est lui qui, en juin 1981, est à l'origine du *San Francisco Arts & Athletics* (SFAA), association chargée de préparer les premiers *Gay Olympics* à San Francisco en 1982. L'association est attaquée en justice par les instances sportives olympiques américaines, qui refusent que les termes *Gay* et *Olympics* soient accolés. Elle se voit finalement forcée en 1986, à quelques semaines de la cérémonie d'ouverture des seconds jeux, de rebaptiser l'événement *Gay Games* suite à une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis. Si un seul Français est présent lors des premiers Jeux Gays de 1982, une délégation française est présente à ceux de 1986, de nouveau organisé à San Francisco. Elle figure la seule délégation non nord-américaine.

C'est un savoyard, Pascal Bibollet, qui l'a organisé, après avoir appris l'existence de ces jeux par la presse et avoir rencontré Waddell en décembre 1985. Grâce au soutien de *Gai Pied*, une trentaine de personnes se rendent à San Francisco à l'été 1986. A leur retour, est envisagé un réseau d'associations afin de se rendre aux Jeux suivants, à Vancouver, en 1990. En décembre 1986, naît le Comité Gai Paris Ile De France (CGPIF). D'autres comités régionaux sont attendus, mais ne verront jamais le jour. Entre 1986 et 1990, le CGPIF est un club omnisport dont la natation et le volley-ball sont les deux sections les plus fréquentées, loin devant le basket-ball et le bowling. En 1990, au retour des *Gay Games*, les différentes sections se scindent en clubs autonomes, que le CGPIF a désormais pour mission de fédérer. Sa mission comprend également la promotion de l'esprit des *Gay Games* et l'organisation de la participation française.

Dans les années 1980, c'est dans un double contexte de libéralisation politique et d'essor d'une subculture gay et lesbienne de loisirs qu'émerge le mouvement sportif LGBT français.

En 1982, la France abolit les pratiques de pénalisation de l'homosexualité. La circulaire Defferre s'oppose au fichage par la police, tandis que la circulaire Badinter met fin aux poursuites du parquet. La loi Quilliot supprime la mention de devoir se comporter en « bons pères de famille » pour les locataires. C'est dans ce cadre que se développe un mouvement associatif LGBT, ni clandestin ni révolutionnaire, qui se réfère à une culture antidiscriminatoire et à la défense des droits de la personne humaine. À la même époque, l'entrée dans l'ère du sida polarise également quantité d'énergies afin de lutter contre l'épidémie. L'association AIDES est créée en 1984, Act Up Paris en 1989.

Parallèlement au mouvement revendicatif et préventif, des associations de convivialité voient timidement le jour à partir de 1983. L'explosion de ces dernières au milieu des années 1980, puis dans les années 1990, correspond à un retrait du militantisme politique issu des années 1970. En une décennie, avec la multiplication de bars et d'associations en tous genres, la subculture de loisirs gay semble s'être développée aux dépens du mouvement social. Dans cet élan subculturel naissent les premières associations sportives LGBT. Fondé en 1986, Rando's Paris connaît un essor constant dans les années 1990, jusqu'à constituer un réseau national de plus de 2000 marcheurs. La même année, 1986 voit l'apparition d'un club de loisirs nautiques, Voile et croisières en liberté. Mais si la naissance du sport LGBT s'inscrit dans ce contexte national, les acteurs interrogés la renvoient aussi à la découverte d'un événement spécifique considéré comme fondateur : les Gay Games.

Entre lutte contre les discriminations et revendication culturelle

La création d'événement sportifs alternatifs et autonomes correspond à deux types de revendications souvent difficiles à démêler : une revendication liée à la lutte contre les discriminations et l'expérience partagée de l'exclusion ; une revendication de défense d'une spécificité culturelle. Dans les deux cas, c'est le processus de normalisation associé à l'Olympisme qui est plus ou moins explicitement décrié. D'un côté la dénonciation des discriminations est assortie d'un désir d'intégration active, par la redéfinition de la norme sportive ; de l'autre, la défense des particularismes et d'une « exception » identitaire ou culturelle suscite la crainte d'un repli communautaire.

L'éthique sportive d'inclusion du sport LGBT ne saurait être saisie en dehors de l'expérience douloureuse où elle s'ancre. Ses promoteurs, Waddell en tête, en formule le projet suite à une trajectoire sportive marquée par l'occultation de leur homosexualité. Leur expérience du sport traditionnel est partagée entre le goût, voire la passion, pour la pratique, et un sentiment d'exclusion. L'idée fondatrice des *Gay Games* puise dans une impression diffuse, une « idée-affect » issue de l'expérience commune de l'homophobie dans le sport. C'est en réponse à la violence générée par un environnement où l'hétérosexualité est la norme, que se construit, sur la base de sentiments d'incompréhension et d'injustice, un sens commun de l'oppression.

Si la création des Jeux Gays tient sans doute au désir de se retrouver entre-soi, autour de la conscience d'appartenir à une même communauté, il serait néanmoins très réducteur d'interpréter leur fondation dans les seuls termes d'une stratégie de repli communautaire. Elle tient tout autant aux expériences négatives partagées et aux sentiments communs de rejet et de crainte, qui produisent une culture du silence et de l'effacement. Pas étonnant, dans ces conditions, que le sport LGBT adopte des stratégies très claires à l'encontre du sport traditionnel, se donnant notamment pour mission de combattre toutes les formes d'homophobie en son sein. Plus encore, en montrant des sportifs et des sportives homosexuels en action, l'enjeu est de changer les représentations du corps gay et lesbien véhiculées dans le sport traditionnel et les médias. Il s'agit alors, au-delà des discours, par la simple mise en

scène des corps sportifs, de réfuter les stéréotypes de genre qui collent à l'homosexualité, particulièrement dans l'environnement du sport traditionnel.

Force est de constater que l'homosexualité demeure quasi invisible dans le sport traditionnel. L'évidence de la norme hétérosexuelle semble ici encore plus difficile à remettre en cause qu'ailleurs. En plus de se donner comme un univers exacerbant la masculinité, parfois jusqu'au virilisme, le monde sportif favorise la mise en scène d'une hétérosexualité traditionnelle tantôt rassurante, associée à l'image de l'autorité du bon père de famille, tantôt conquérante, liée à la figure du séducteur multipliant les exploits et les conquêtes féminines.

Au final, si l'homosexualité finit par affleurer, c'est toujours dans l'ombre, en négatif, comme un contre-modèle. Le « pédé » c'est l'adversaire, celui qui est en échec, qui n'est pas performant. Une insulte redondante, proférée suivant une habitude, sans arrière-pensée sexuelle, qui vise seulement à dire la lâcheté ou la défaillance des stigmatisés. Peu importe la sexualité réelle des gens visés, ou de l'entourage, de toute façon présumés hétérosexuels. Difficile dans ce cadre hostile de trouver des hommes dont l'homosexualité est publiquement connue et reconnue. La situation est bien différente dans le sport féminin où la norme hétérosexuelle ne va pas autant de soi. Ici, c'est au contraire la suspicion de lesbianisme qui prévaut. Les Gay Games tentent aussi de casser ce stéréotype.

Une expression de la spécificité géographique et de la fierté culturelle

Si, avec la création des Jeux Olympiques d'hiver en 1924 à Chamonix, l'Olympisme s'ouvre au milieu montagnard, l'organisation des J.O. reste dans la première partie du 20^{ème} siècle l'appartenance des grandes capitales occidentales, américaine ou européenne : Athènes (1896), Paris (1900), St Louis (1904), Londres (1908), Stockholm (1912), Anvers (1920), Paris (1924), Amsterdam (1928), Los Angeles (1932), Berlin (1936), Londres (1948). Les Jeux d'Helsinki, en 1952, restent les jeux d'été qui ont été organisés le plus au Nord de la planète.

L'idée de Jeux de l'Arctique germe à Québec en 1967. Constatant le grand désavantage des athlètes du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest par rapport aux athlètes du Sud dans les compétitions sportives traditionnelles, les commissaires des deux provinces, James Smith et Stuart Hodgson, et l'homme d'affaires Cal Miller, décident d'organiser des compétitions adaptées à la situation du Nord. Ils fondent le Comité International des Jeux Arctiques d'Hiver (*Arctic Winter Games International Committee*). L'enjeu est simple : favoriser la participation et donner une arène compétitive au plus grand nombre possible d'athlètes des régions nordiques. Au travers de l'organisation de Jeux de l'Arctique, un double objectif est visé : développer un sentiment d'appartenance culturelle associé à un système commun de valeurs dans les régions promotrices ; offrir une image au monde extérieur.

Les trois initiateurs inaugurent les premiers Jeux d'hiver de l'Arctique à Yellowknife, la capitale des Territoires du Nord-Ouest (NWT), en 1970. La présence du premier ministre, Pierre Elliott Trudeau, marque le soutien de l'Etat canadien. Avec environ 500 participants (athlètes, entraîneurs et arbitres confondus) venus exclusivement du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et de l'Alaska, ces premiers Jeux de l'Arctique sont un succès. L'événement est fondé sur un mélange de manifestations culturelles et d'épreuves aussi bien puisées dans les « sports modernes » que dans le registre des activités traditionnelles des « peuples arctiques ». Ouvert à l'ensemble des communautés et personnes qui résident dans la « zone arctique » (au nord du 55^{ème} parallèle), ou qui ont une « proximité culturelle » avec les peuples du Nord, les Jeux Arctiques entendent proposer un espace d'échange entre les différentes cultures circumpolaires qui favorise l'expression d'une « identité géographique ».

Les second Jeux Arctiques, à Whitehorse (Yukon), en 1972, accueille une délégation du nord du Québec et du Groenland. Des observateurs se déplacent d'Union Soviétique et du

Labrador. En 1974 (Anchorage) et 1982 (Fairbanks), les jeux sont organisés en Alaska. Les premières éditions restent modestes, et il faut attendre les Jeux de 1980 (qui reviennent à Whitehorse) pour que l'événement atteigne la maturité et l'ampleur culturelle qu'on lui connaîtra par la suite, notamment concernant les activités culturelles.

Le succès croissant des Jeux Arctiques

En 1984, les cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux de Yellowknife (NWT) se déroulent pour la première fois à l'intérieur. L'arrivée de la délégation d'Alaska est l'occasion d'une autre « première » pour la ville : l'atterrissage d'un Boeing 747. Les jeux suivants, de retour à Whitehorse, sont l'occasion de la première participation d'une délégation du Nord-Alberta. Cette dernière rejoint le Comité International des Jeux d'Hiver Arctique en 1988 lors de la troisième édition des Jeux organisés en Alaska, à Fairbanks.

En 1990, la délégation du Groenland comprend 50 personnes. La province de Magadan (nord de la Sibérie) envoie la délégation culturelle de Russie. La première participation athlétique de la Russie survient deux ans plus tard à Whitehorse (Yukon), où l'équipe du Nord-Alberta regroupe 200 personnes. En 1994, deux provinces de Russie se déplacent à Slave Lake (Alberta) avec 35 personnes chacune, alors que les Groenlandais sont 70. En 1996, les Jeux de Chugiak/Eagle River (Alaska) regroupent 1.600 participants. Il faut attendre 2002, et les 17^{ème} jeux, pour que l'événement se déroule hors du continent Nord-américain, avec une organisation conjointe à Nuuk (Groenland) et à Nunavut (Territoires du Nord-Ouest, Canada). En 2004, 2.000 athlètes du Canada, des États-Unis, de la Russie et des pays scandinaves se rendent aux Jeux de Wood Buffalo (Nord-Alberta).

Parallèlement à l'élargissement progressif des territoires concernés et du nombre de participants au cours des années 80 et 90, les Jeux Arctiques gagnent en visibilité. En 1990, les Jeux de Yellowknife (NWT) sont pour la première fois couverts par la télévision nationale du Canada. Leur budget s'élève à 1,2 million de dollars. L'implication de l'État canadien est importante. En 2004, le ministère du Patrimoine accorde ainsi 200.000 dollars pour aider au fonctionnement des Jeux, 100.000 dollars d'aide au défraiement des déplacements des athlètes et 40.000 dollars pour soutenir le volet culturel de l'événement.

Cet essor important des Jeux Arctiques, avec le soutien de l'État canadien, se situe en réalité à l'articulation entre un courant d'intégration nationale et un courant de revendication minoritaire qui fonde le modèle multiculturaliste canadien. Au 18^{ème} et 19^{ème} siècle, les colonies britanniques et américaines qui peuplent le nord du continent américain ont peu de contact avec les populations des zones arctiques. Seuls les négociants de fourrure et des missionnaires les rencontrent de façon intermittente. En 1940, l'implantation de bases militaires américaines, puis de stations radars et météorologiques canadiennes, conduit de nombreux Inuits à s'installer autour, dans l'espoir d'y trouver un emploi.

Mais c'est dans les années 50, dans une optique d'unification du territoire d'un État-nation à venir que les échanges se multiplient et que le Canada implante des écoles et des services sociaux en vue de « civiliser le Nord » et de faire des Inuits des Canadiens à part entière. Leurs langues (rassemblées sous le nom d'Inuktitut) sont considérées comme une entrave à ce « progrès ». Entre 1955 et 1965, les diverses populations Inuits, habitués aux migrations saisonnières en fonction des déplacements des animaux qu'ils chassent pour se nourrir et se vêtir, sont amenés à se sédentariser. Les populations sont forcées à se regrouper en villages appelées « communautés » dans des maisons préfabriquées autour des écoles. Ne pouvant plus vivre de leur chasse, elles se voient distribuer le nécessaire par l'instituteur.

En réaction à ces changements, les années 70 sont marquées par la recherche d'une identité perdue, puis l'essor d'associations de défense des droits et de la culture (avec parfois

une compétition dans la prétention à être plus Inuit que les autres). C'est dans ce cadre, où la principale revendication concerne la restitution de territoires indûment colonisés et le retour aux règles de justice traditionnelle, que les deux commissaires des provinces des Territoires du Nord-Ouest et de Yukon donnent naissance aux Jeux Arctiques. En 1979, le *Home Rule Act* offre un statut d'autonomie aux Inuits du Groenland au sein du Royaume du Danemark. Au Canada, le Nunavut (Notre terre) devient un territoire autonome en 1999.

« Exclus de droit » et/ou « exclus de faits » de l'Olympisme

Si l'exclusion de l'Olympisme des populations de l'extrême Nord et des individus non hétérosexuels reste implicite et liée à des motifs géographiques et/ou culturels, la participation aux Jeux Olympiques a longtemps été explicitement interdite à certains groupes. La question de la participation des femmes fut par exemple problématique pendant la plus grande partie du 20^{ème} siècle. En 1919, le refus d'inscrire Alice Milliat aux J.O. conduit à une stratégie autonomiste : la création d'une Fédération des Sociétés Féminines Sportives en France et à l'échelle Internationale. Cette dernière organise ses propres Jeux Olympiques en 1922 à Paris et en 1926 à Göteborg.

Il faut attendre 1928 pour que, à Amsterdam, des femmes soient autorisées à participer à cinq épreuves olympiques. Les rassemblements féminins autonomes continuent néanmoins en 1930 à Prague et en 1934 à Londres, où les athlètes féminines participent à l'ensemble des disciplines athlétiques. Il faut dire qu'après Amsterdam, le 800m a disparu des distances olympiques féminines. Il est considéré comme inconvenant de voir des femmes s'y produire. Ces dernières se trouvent ainsi écartées des pratiques énergétiques, elles ne sont « pas belles à voir » grimaçant dans l'effort. Il faudra attendre 1960 pour les voir réapparaître sur 800m.

En 1984, le premier marathon féminin olympique est l'occasion de voir ressurgir les commentaires entendu un demi-siècle plus tôt à Amsterdam lors de l'arrivée du premier 800m féminin. Seule la distance a changé : si le 800m est devenu féminin, le marathon ne saurait l'être. La participation des femmes est remise en cause au nom de la « nature des choses ». Vingt ans plus tôt, en 1964, Kathy Switzer est suspendue par la Fédération Internationale d'Athlétisme pour s'être élancée déguisée en homme au marathon de Boston. En 1967 cette fédération autorise les femmes à s'aligner sur 1500m, en 1974 sur 3000m et en 1987 sur 3000m steeple. Le 5000m et le 10000m demeurent aujourd'hui encore réservés aux hommes.

L'olympisme et l'Universel-masculin

L'histoire de l'athlétisme rappelle mieux que tout autre combien la prétendue universalité de l'olympisme masque une apologie de la masculinité. L'histoire d'autres pratiques sportives le confirme. Si les femmes pratiquent l'escrime aux J.O. dès 1924, leur participation est circonscrite au fleuret. Elles doivent attendre 1987 pour l'épée. Pour le sabre... elles attendent toujours ! Comme le souligne la sociologue Catherine Louveau dans *Sports, école, société : la différence des sexes* (1998), l'argumentation de ceux qui s'opposent à cette nouvelle « conquête » féminine ne manque pas de saveur, s'appuyant sur l'objectivité d'une réalité qui serait liée à la « nature féminine » : « Poids de l'arme avance-t-on... voire : le fleuret pèse 500 gr, l'épée 750 gr et le sabre moins de 500 gr ! ». Elle conclut : « Parions alors que les images que génèrent ici et là les engins et les gestuels pèsent bien plus lourds ».

En 1948, en Angleterre, lorsque le docteur Gutmann propose de créer des jeux sportifs pour ces patients infirmes de guerre, on est bien loin de toute revendication militante de l'accès au sports « modernes ». Il faudra attendre l'été 1960 et l'hiver 1976 pour que l'esprit

des nouveaux Jeux Paralympiques, s'en approche. L'événement regroupe des centaines d'athlètes handicapés moteurs de naissance ou à la suite d'accidents ou de maladies. En revendiquant la volonté de faire des jeux « à l'égal des olympiques » (para-lympique) les organisateurs s'inscrivent paradoxalement en opposition à la logique initiale du « handicap », pourtant créer dans les balbutiements de l'histoire des sports. Au 19^{ème} siècle, le terme, qui renvoie à l'image de la « main dans le chapeau » (*hand in the cap*), évoque en effet la pratique du lestage des meilleurs chevaux lors des épreuves hippiques afin d'assurer l'incertitude sur l'issue de la course et maintenir l'intérêt des paris. Logique du handicap ensuite appliqué aux courses humaines .

Cette revendication à l'égalité conduit logiquement à des tentatives de rapprochement avec l'Olympisme. A des scissions au sein de l'univers paralympique initial aussi, avec la création de « jeux olympiques spéciaux » réservés aux déficients et aux handicapés mentaux en 1968. En dépit de la référence explicite à l'Olympisme, ces derniers restent éloignés des institutions olympiques et peu connus du grand public, contrairement aux Jeux Paralympiques. Depuis 1984, deux épreuves paralympiques sont ainsi présentées lors des J.O., au départ sous forme d'« exhibitions », puis ensuite en tant que « démonstrations ». En 1992, les comités olympiques et paralympiques décident de travailler de concert. Ils organisent leurs deux événements sur le même site, à la suite l'un de l'autre, depuis 1996.

L'inclusion de personnes « invalides » dans des grands événements sportifs internationaux est à la fois récente et réduite. En 1952, une cavalière post poliomyélite obtient une médaille d'argent à l'épreuve de dressage. En 1974, le marathon de Boston accueille pour la première fois des hommes en fauteuil, puis des femmes en 1977. Si certains sportifs ont participé à la fois aux J.O. et aux Jeux Paralympiques, notamment en tir à l'arc, les passerelles sont tout à fait exceptionnelles. Elles sont parfois interdites. Le sprinteur Pistorius s'est ainsi vu notifier l'impossibilité de concourir avec les valides aux J.O. de Pékin. La fédération internationale d'athlétisme considère, après expertise biomécanique, que les deux prothèses en carbone qu'il a aux jambes, constituent un avantage considérable. Depuis, des voix commencent à s'élever parmi les athlètes paralympiques pour protester contre ce concurrent « déloyal ».

Ré-appropriation du modèle olympique

Comment expliquer cet étrange renversement de la signification du « handicap » en un siècle et demi ? Comment, ce qui désignait une surcharge afin de préserver le suspense quant au résultat d'une course, en est-il venu à signifier un manque ? Et la prothèse censée combler ce manque une surcompensation suspectée d'être susceptible d'assurer la victoire ? Ce renversement atteste en réalité de la force avec laquelle le modèle olympique s'est peu à peu imposé, y compris à ceux qu'il rejetait dans les marges. A mesure que les « colonisés », les « Noirs », les « femmes », les « homosexuels », les « handicapés » sont parvenu à accéder au terrain sportif, l'ensemble de ces groupes se sont convertis à la logique culturelle dont ce dernier était à la fois l'expression et le vecteur.

Si, par exemple, l'histoire de la relation féminine au sport est celle d'une lente conquête, plus ou moins réussie ou achevée, d'un territoire sportif originellement prohibé, elle est aussi celle de la diffusion aux femmes de la culture masculine de la bourgeoisie provinciale anglo-saxonne de la fin du 19^{ème} siècle. Ainsi, si l'accès des femmes à la prétendue universalité de l'Olympisme peut être appréhendé comme une contribution à l'universalisation de l'Olympisme, il peut aussi être lu comme une reconnaissance de l'universalité d'un modèle qui excluait originellement les femmes. Dans tous les cas, il s'apparente à une conquête spatiale, au droit d'investir un terrain interdit et paradoxalement de le reproduire.

Les Jeux Arctiques s'inscrivent pour leur part dans un mouvement social de revendication visant à la reconquête spatiale de territoires colonisés, et de la « culture » qui y est associée. Y

compris si cette soi-disant « culture » n'est qu'une reconstruction *a posteriori* dans une aire géographique caractérisée avant la colonisation par une grande hétérogénéité culturelle. Reconstruction encouragée par l'Etat canadien qui, faute d'avoir pu imposer une culture nationale unique doit, face aux résistances multiples, se résoudre à l'édification d'un modèle politique multiculturaliste. Entre adhésion à la logique olympique et promotion d'une identité circumpolaire, les Jeux Arctiques, s'ils entendent souligner la spécificité du territoire arctique, atteste aussi d'une forte adhésion à l'esprit olympique.

On y retrouve ainsi à la fois des compétitions sportives classiques (ski alpin, ski de fond, patinage de vitesse, curling, badminton, basket-ball, gymnastique, hockey, football en salle, tennis de table, volley-ball, lutte, etc.) et des « sports traditionnels autochtones » tels que « les sports arctiques inuits » (coup de pied simple, coup de pied double, avion, saut à cloche-pied, savate alaskane, attrapé d'une main, traction de la nuque, bras-de-fer, saut en traîneau, triple saut) ou des « sports arctiques dénés » (traction du doigt, jeu de mains, serpent à neige, traction au bâton, poussée de la perche). L'idée de la préservation d'une « culture sportive aborigène pratiquée depuis des millénaires sur ce territoire austère » peut néanmoins prêter à sourire quand on connaît l'origine récente du mot « sport », et la manière dont la diffusion des sports « modernes » a contribué à l'extinction de la plupart des jeux traditionnels.

Surtout, les Jeux Arctiques, tout comme les *Gay Games*, reproduisent la structure selon laquelle sont organisés les Jeux Olympiques, jouant de la rythmicité (biennale pour les premiers, quadriennale pour les seconds), des symboles (le logo des Jeux Arctiques figure trois anneaux enlacés...), des rites d'encadrement (cérémonies d'ouverture et de clôture) et de récompenses des gagnants (cérémonies de remise de médailles). Si les deux événements ont leurs propres médailles (celle des Jeux Arctiques s'appelle « Ulu »), l'or, l'argent et le bronze permettent de distinguer les première, deuxième et troisième places dans chaque épreuve.

Au final, l'essentiel des règlements sportifs et de l'étiquette olympique sont réappropriés, en dépit d'aménagements spécifiques. Grâce à eux, les *Gay Games* entendent favoriser la participation et l'inclusion de tous « sans aucune discrimination liée à l'orientation sexuelle, au genre, à la religion, à l'origine ethnique, aux croyances politiques, aux compétences artistiques ou athlétiques, au handicap, à l'âge ou au statut sérologique ». Non seulement l'orientation sexuelle n'est pas un critère électif mais, contrairement aux règles olympiques, aucun niveau de pratique n'est exigé, ni aucune affiliation. Dans certaines épreuves l'interdiction frappant l'un des deux sexes est levée (natation synchronisée), dans d'autres la mixité est rendue possible (sports collectifs), ou la non mixité (patinage artistique).

Le désir de faire participer des personnes non performantes, âgées, malades, handicapées, oblige à penser des adaptations. Le sport se rapproche ainsi du jeu, privilégiant un mode d'affrontement où la règle peut être négociée. Une éthique en découle, qui interroge à la fois l'acceptabilité des moyens employés et la signification des fins recherchées, notamment le sens de la performance comme finalité ultime. Les corps compétitifs ne sont pas les seuls mis en valeur. En envisageant des catégories d'âge pour les plus de 80 ans, ou en proposant trois types de règlements permettant la pratique des novices et des spécialistes dans une même activité, les *Gay Games* génèrent d'autres modes de valorisation.

Les ambivalences minoritaires à l'égard du sport...

Quels que soient les adaptations et les aménagements peu à peu négociés par les groupes initialement exclus de l'Olympisme, chacun a dû se situer par rapport à une norme spatiale et réglementaire incarnée par les sports. Norme produite par une minorité dominante qui, au cours du 20^{ème} siècle, s'est peu à peu érigée en signe de normalité, réussissant à imposer l'illusion de son caractère universel à tous, y compris à ceux qu'elle excluait : une majorité déclinée en « minorités » ! La diffusion des sports est ainsi d'abord et avant tout la diffusion

de dispositifs spatiaux qui secrètent leur propre rapport au temps et à l'espace (la performance et la productivité, la comparaison et la hiérarchisation, le classement et les records), qui figurent les bases de la culture où ils ont été façonnés. Les appropriations et expressions minoritaires du sport sont ainsi teintées d'ambivalences : elles marquent à la fois la conquête d'un espace social interdit et l'adhésion à l'un des plus puissants vecteurs de la culture dominante.

Bibliographie

Sylvain Ferez, *Le Corps homosexuel en-jeu. Sociologie du sport gay et lesbien*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 2007.

Stéphane Héas, xxxx, à paraître, 2008

Stefano Pivato, *Les Enjeux du sport*, Paris, Casterman, 1994.